LEXIQUE

patrimoine immobilier

BIENS CULTURELS	Les biens culturels comprennent le patrimoine bâti (édifices, ponts, fortifications, ouvrages maritimes, terrains et monuments), des collections et des ressources archéologiques.
INTÉRÊT PATRIMONIAL	L'intérêt patrimonial désigne la valeur historique, architecturale, artistique, sociale ou technique qu'une société ou une collectivité attribue à un bien (bâtiment, objet, site ou paysage) pour le préserver et le transmettre aux générations futures.
INVENTAIRE	Démarche visant à identifier, documenter, caractériser et évaluer les bâtiments et ensembles présentant un intérêt patrimonial sur un territoire donné.
MISE EN VALEUR	Actions visant à préserver, faire connaître, interpréter ou améliorer la perception d'un bien ou d'un ensemble patrimonial.
PATRIMOINE CULTUREL	La preuve matérielle ou immatérielle de l'activité humaine telle que les artefacts, les archives, les édifices, les documents, le folklore, la langue, les coutumes, les traditions ainsi que les pratiques sociales et économiques.
SITE PATRIMONIAL CITÉ	Il s'agit d'un lieu, d'un ensemble d'immeubles ou d'un territoire reconnu par une municipalité locale, une MRC ou une communauté autochtone pour son intérêt patrimonial.
SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ	Un site patrimonial déclaré est un territoire officiellement reconnu et protégé par le gouvernement (en vertu de la LPC) en raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle.
VALEUR	Terme utilisé pour décrire l'importance patrimoniale d'un lieu, d'un objet ou d'un document. Cette importance peut se mesurer sur les plans archéologique, architectural, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysager, scientifique, social, urbanistique ou technologique.

MRC ARTHABASKA